

L'ambivalence du marché dans la sécurisation alimentaire en milieu rural sahélo-soudanien

Pierre JANIN¹

INTRODUCTION

Les agricultures familiales africaines font chaque jour la preuve de leur capacité d'adaptation, de réponse et de résistance face à un ensemble d'aléas et de contraintes pérennes (sécheresse, enclavement, insécurité, pauvreté), alors même que leurs marges de manœuvre – technique et économique – sont limitées (Hallaire, 1991). Après avoir subi au cours des deux décennies passées des changements extérieurs d'une ampleur sans précédent (fin des subventions agricoles publiques, libéralisation des filières marchandes, suppression du contrôle des prix), elles évoluent dans un environnement économique plus aléatoire et incertain (Cour, 2001). Certes, ce changement global ouvre de nouvelles opportunités marchandes pour certains types d'exploitations ou d'actifs agricoles, mais il comporte aussi des risques économiques potentiels non négligeables (Courade, 1996 et 1998).

En milieu rural sahélien, le « marché » (physique et économique) est au cœur de la régulation du système alimentaire, étant donné l'isolement géographique et les faibles moyens d'intervention de l'État. Il joue également un rôle central dans la gestion des crises alimentaires, compte tenu du caractère aléatoire et limité des stocks céréaliers familiaux et des promesses incertaines des initiatives communautaires (Teyssier *et al.*, 2002). Le marché est-il pour autant la réponse aux situations récurrentes et variables d'insécurité alimentaire ? Souvent contredite à l'échelle globale (Paarlberg,

1. Géographe à l'IRD.

2000), cette relation n'est pas moins sujette à caution au niveau local. Certes, chaque agro-pasteur y a recours pour acheter, vendre des denrées cueillies ou cultivées afin de faire face à des besoins immédiats (Turner et Williams, 2002), mais cette ouverture a ses revers : une monétarisation croissante qui va de pair avec un renforcement de la vulnérabilité économique (la volatilité des termes des échanges entre céréales et bétail est accrue par exemple) et une structuration économique fortement dépendante des réseaux marchands (la faible capacité organisationnelle des exploitants n'est donc pas encouragée). Ce qui rend donc sans doute encore plus illusoire l'objectif politique d'une « sécurité alimentaire durable » pour les populations pauvres et vulnérables, même si les approches en termes de *capacités* semblent gagner du terrain (Bingen *et al.*, 2003) ou si l'idée d'une présence de l'État semble faire un retour remarqué dans les politiques alimentaires (Coulter et Onumah, 2002). La sécurisation alimentaire à court terme n'est pas aisée pour autant. Car elle dépend, elle aussi, d'une combinaison de facteurs de risque, tant bio-climatiques et géographiques qu'économiques, des facteurs aléatoires, difficiles à appréhender et à maîtriser compte tenu du niveau d'information et de ressources mobilisables pour y faire face.

À cet égard, la soudure alimentaire², par sa récurrence et son intensité, semble constituer un bon outil d'analyse spatial et temporel des agricultures familiales en situation de risque. À l'aide de données originales de terrain, collectées entre 2001 et 2004 en milieu sahélo-soudanien burkinabè et camerounais, ce texte rappelle la diversité des risques, la variabilité des potentialités avec lesquelles les petits producteurs doivent composer, et insiste sur les ambivalences de leur insertion dans le marché.

AGRICULTURES FAMILIALES EN SITUATION DE RISQUE

Le risque occupe une place centrale dans le quotidien et le devenir des agricultures familiales africaines sahélo-soudaniennes. Par risque, il faut d'abord retenir l'ensemble des contraintes immédiates et des aléas visibles, édictés par la nature et ses écarts saisonniers (eau, sol, température), avec lesquels les communautés villageoises et les unités familiales de production doivent composer, faute de pouvoir s'y soustraire (Cambrézy et Janin, 2003).

2. Le terme de soudure désigne le hiatus existant entre besoins alimentaires et disponibilités en récoltes (il est alors exprimé en kilos) et le décalage temporel entre la durée de consommation des stocks céréaliers et la prochaine récolte (exprimé en jours ou en mois).

Mais il faut plus encore considérer le résultat des déséquilibres, plus ou moins importants et durables, entre les potentialités naturelles, leurs modes de mise en valeur et de gestion effective des ressources extraites, qui se dévoilent plus ou moins rapidement. Par conséquent, le risque doit à la fois être abordé de manière descriptive (typologie) comme dynamique (réponse face au risque) et systémique (interactions globales entre contraintes et décisions des acteurs). Il se décline ensuite sous des formes variables selon le lieu d'observation, l'échelle spatiale d'analyse, l'unité statistique retenue (village, ménage, individu) ou encore la période de mesure (temps immédiat ou temps long) avec des conséquences très différentes en termes de connaissance et d'intervention.

Quant au risque alimentaire en particulier, il peut se définir par les difficultés à s'approvisionner au quotidien, en temps opportun et à moindre coût, selon des critères de quantité et de qualité établis, dans le respect des spécificités locales, afin d'assurer un niveau « minimal » de consommation permettant la reproduction des fonctions biologiques. Il se décompose aussi en fonction des temporalités différenciées de certains phénomènes : « de court terme » pour ce qui touche à la consommation (préparation de la cuisine quotidienne, amenuisement des réserves monétaires et céréalières, écarts saisonniers de prix) ; « de moyen terme » pour la gestion combinée des ressources disponibles (bétail, céréales, revenus) et des modes d'accès physiques et économiques au marché – accordant aux décisions anticipées une grande place – à l'échelle d'une année alimentaire ; « de long terme » enfin, en ce qui concerne les modes inégalitaires³ de régulation d'accès aux facteurs de production (terre, eau, travail, bois) et leurs conséquences générationnelles.

Ainsi, le risque ne saurait exister en dehors de la présence humaine. Faute d'être perçu et considéré comme tel par la personne qui y est exposée, il reste un aléa. C'est pourquoi une relative confusion règne autour de ce terme. Ainsi, le risque, avec ses caractéristiques propres (durée, intensité, occurrence), est souvent confondu avec son effet (incidence) et plus précisément avec le degré d'exposition et de sensibilité de celui qui le subit. La vulnérabilité physiologique, psychologique ou économique qui en découle n'est jamais définitivement établie mais reste difficilement modifiable à court terme, compte tenu de la faiblesse des moyens et des connaissances dont disposent les ruraux africains. Certains considèrent le risque comme un événement extérieur, un phénomène incontournable

3. Inégalités aussi bien collectives (entre lignages ou groupes ethniques) qu'individuelles (pour les femmes et les « cadets sociaux »).

que l'on ne peut pas probabiliser mais qui reste prévisible par expérience. Pour d'autres, au contraire, il est le produit même de la décision et de l'action qui en découle (et de leur enchaînement temporel) : c'est le risque que l'on crée (quelque peu différent du « risque que l'on prend » selon la théorie des jeux).

Enfin, et ce n'est pas négligeable, une part du risque – considéré comme une construction sociopolitique – se fonde dans la survalorisation de facteurs apparents (enclavement, aridité, saturation foncière, potentialités agricoles...), dans les analyses au détriment des éléments décisionnels (achats, ventes, dons, reports) plus difficiles à collecter. Ce biais réside aussi, pour une part importante, dans la nature des « regards portés » sur l'objet d'étude (conception du développement, méthodologie de travail, rivalités institutionnelles, échelle temporelle d'observation, discours normatifs ou dépréciatifs). Et pourtant, même à faible distance, des écarts, des disparités et des inégalités aussi bien en termes de disponibilités céréalières que de ressources monétaires, illustrent la diversité des situations sahéliennes (Raynaud *et al.*, 1997). Ce phénomène a pour effet de rendre les diagnostics plus aléatoires et les interventions éventuelles plus difficiles à mettre en œuvre, faute de pouvoir parfaitement cibler les groupes et identifier les zones à risque (Janin et Martin-Prével, 2005).

En effet, en dépit de « conditions naturelles » globalement similaires, nos recherches de terrain, au Burkina comme au Cameroun, montrent que les exploitants d'un même village ne connaissent pas les mêmes situations agricoles et alimentaires. Pour une même période de soudure, les déficits céréaliers peuvent varier très fortement (entre 50 et 300 jours de déficit céréalier) d'une exploitation à l'autre. On a aussi mesuré des retournements du volume des récoltes et des stocks d'une année à l'autre⁴. Toutes ne renvoient pas nécessairement à la même hiérarchie de causes (mauvaise récolte, surconsommation ou imprévu social par exemple), tandis que la capacité et les modalités pour y faire face diffèrent sensiblement (*cf.* paragraphe sur les stratégies alimentaires de recours au marché). Si la majorité des exploitants n'a d'autre solution que de vendre progressivement certains actifs pour faire face à des besoins alimentaires immédiats (Janin, 2004), d'autres s'en sortent mieux grâce à une régulation plus complexe. Elle consiste à mieux articuler dans le temps diversification d'activités, anticipation des risques (et de la demande familiale de consommation) et gestion « raisonnée » des stocks.

4. Même si actuellement la part autoconsommée recule sous l'effet de la monétarisation des échanges, elle reste un indicateur important de la capacité familiale « à passer la soudure » (vente de récolte et achat de bétail).

Tableau 1 – Aléas, contraintes et réponses face au risque

	MAFA (Extrême-Nord du Cameroun)	GOURMANTCHÉ (Est du Burkina Faso)
<i>Cadre</i>	3 200 km ² Plateau (700 m) et montagne (900-1 400 m)	8 400 km ² Bas plateau (250 m)
<i>Aléas et contraintes du milieu</i>	Pluviométrique (800-1000 mm) Sols pauvres (arènes granitiques) Peu de fumure Fortes densités (105 hab./km ²) Très faibles ressources (eau, bois) Absence de jachère Micro-exploitations Enclavement très marqué	Pluviométrique (550-650 mm) Sols dégradés sablo-argileux Fumure partielle Densités moyennes à faibles (40 hab./km ²) Médiocres ressources (eau, bois) Réduction de la jachère Terroir d'exploitations dispersé Enclavement marqué
<i>Soudure</i>	Soudure variable alternée (80-150 jours)	Soudure longue récurrente (120-195 jours)
<i>Gestion de l'insécurité</i>	Ressources alimentaires diversifiées (céréales, tubercules, légumes) Gestion simplifiée du grenier Diversité des recours (commerce non alimentaire, salariat agricole, migration, vente de bétail) Rôle vital du marché Faibles inégalités d'accès aux ressources	Ressources alimentaires céréalières (mil et sorgho) Gestion complexe des greniers Faible diversité des recours (vente de bétail, commerce céréalier, aide alimentaire, cueillette) Rôle stratégique du marché Fortes inégalités d'accès aux ressources

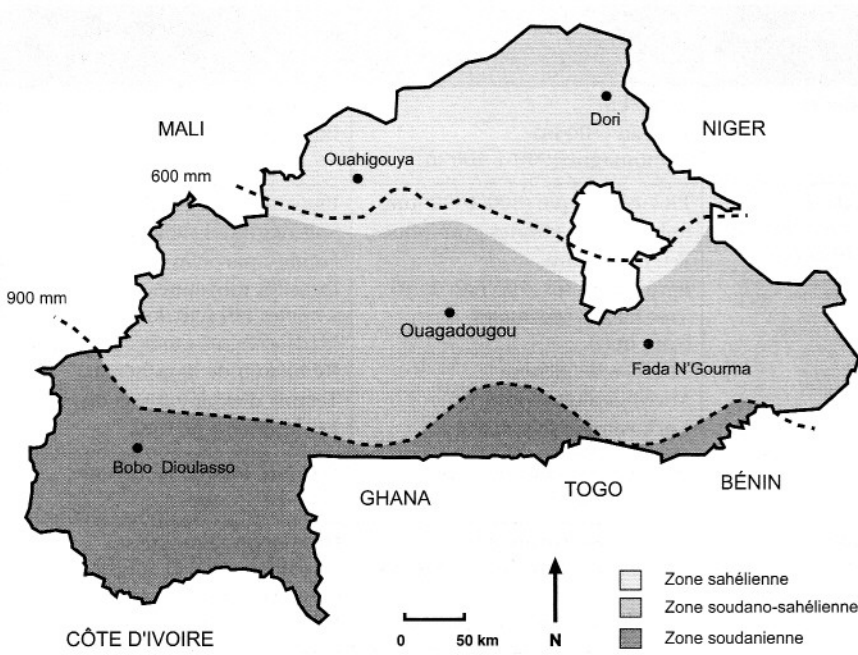
Source : enquêtes IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I (2001 et 2002) auprès de 615 ménages burkinabè et IRD/INC/IEDES-Paris I (2004) auprès de 130 ménages camerounais.

CONTRAINTES, POTENTIALITÉS ET RESSOURCES DES AGRICULTURES FAMILIALES

L'insécurité alimentaire rurale renvoie à un enchevêtrement de facteurs. Certains peuvent être « extériorisés » (les aléas bio-climatiques) mais dans beaucoup de situations rencontrées, même si le « milieu » est peu artificialisé, le facteur humain (perception et gestion des risques) paraît décisif (Raynaud, 2001).

Facteurs de risque élevé et potentialités réduites ou résiduelles constituent la trame de fond sahélienne. Dans la Gnagna par exemple, entre le nord et le sud de la province, on a mesuré, depuis les années 1960, un écart moyen annuel d'environ 100 millimètres de pluie et un accroissement sensible

Carte 1 – Situation de la province de la Gnagna (Burkina Faso)



Réalisation : Pierre Janin.

de l'indice d'instabilité pluviométrique (2,0 à 2,9⁵). En « pays » *mafa*, la tendance à la dégradation pluviométrique est également confirmée par les séries chronologiques mais avec effets orographiques contrastés selon les versants. Dans les deux espaces, on observe aussi, depuis la décennie 1960, un décalage progressif du maximum pluviométrique vers la deuxième moitié de la saison (mi-août à mi-septembre) avec parfois des arrêts prolongés en août, ce qui renforce le caractère aléatoire de l'activité agricole. En « pays » *mafa*, la récolte de mil de 2003 représentait à peine 135 jours de consommation (pour les ménages ruraux enquêtés en 2004) contre 179 jours pour celle de sorgho en pays gourmantché (enquête 2001). En outre, les « hésitations » pluviométriques du début d'hivernage obligent souvent les exploitants à semer plusieurs fois du mil ou du sorgho sur une même parcelle. Cette variabilité a donc conduit les exploitants à privilégier les écotypes locaux photopériodiques de mil et de sorgho ayant une bonne capacité d'adaptation au raccourcissement de la saison des pluies. En pays

5. Rapport année la plus humide/année la plus sèche.

mafa, l'alternance sorgho-mil s'explique par le besoin de faire « reposer » le sol après la culture du sorgho et de semer du mil, culture certes moins productive mais moins exigeante en nutriments.

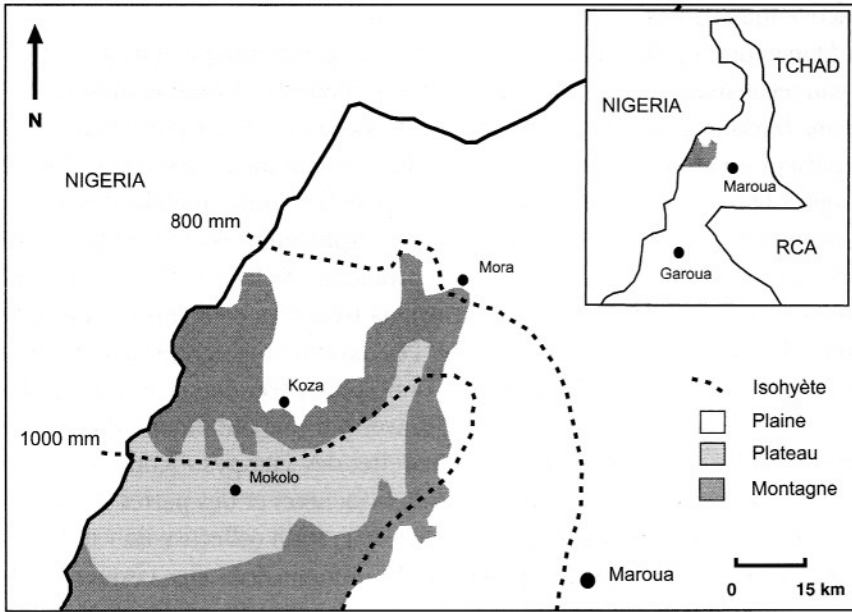
Que penser également du double paradoxe géographique suivant : moins d'eau reçue mais plus d'eau écoulee par ruissellement en zone soudano-sahélienne burkinabè au cours de la décennie passée ; un volume d'eau nettement supérieur en montagne *mafa* mais peu d'eau disponible. Où se situe alors le risque ? Plus que le volume total, c'est la répartition intra-annuelle des pluies, concentrées à 80 ou 85 % sur quatre mois, rapidement écoulee et peu infiltrée, comme leur utilisation qui pose problème. Si les « petits » aménagements se multiplient dans l'Est du Burkina (retenues collinaires, forages et puits), le relief escarpé du pays *mafa* et l'enclavement géographique rendent ces initiatives parfois difficiles. C'est donc plus précisément la nature des « états de surface » qui est en cause, aggravée par une diminution du couvert végétal et des pertes de biomasse, sous l'effet des « usages » (coupes de bois répétées, pâturage excessif, réduction de la jachère) et des pertes de savoir-faire techniques et de pratiques en termes de gestion collective du « milieu ».

Les incertitudes liées aux pluies ne deviennent donc des risques qu'en fonction des interventions humaines et sociales (qui les minimisent ou les aggravent), des potentialités physiques comme la présence de bas-fonds, offrant plus ou moins de prise à ces aléas. Mais cette gestion qui mobilise savoir-faire et moyens de production subit elle-même les contraintes liées aux structures matérielles, mentales, géographiques et sociales qui forment un système. Ce sont ces choix, ces refus ou ces oublis qu'il convient de rappeler sans pour autant qualifier les systèmes de production de « traditionnels » ou les sociétés d'« archaïques », clichés faciles qui ne correspondent pas à une réalité complexe.

Ce qui frappe l'observateur, c'est d'abord la variabilité micro-locale des potentialités. Chaque exploitant doit composer avec des variations de faciès (sabloneux, sablo-argileux, argileux, gravillonnaire, inondé) qui conditionnent les choix culturaux (type de céréale, densité du semis) et les décisions pertinentes de gestion de la fertilité (création d'un muret ou d'un cordon protecteur, paillage, fumure, *zāï*⁶...). Peu de points communs donc, en termes de potentialités, entre une parcelle de bas-fonds aux sols hydro-morphes, apte à supporter deux cycles annuels de culture et une parcelle caillouteuse ou inducée d'interfluve. Les premières sont souvent accaparées durablement par les

6. Technique sahélienne de restauration des sols et de la fertilité qui consiste à semer le mil ou le sorgho dans des trous artificiels après fumure et arrosage sélectif.

Carte 2 – Situation du « pays » mafa



Réalisation : Pierre Janin.

lignages autochtones « fondateurs » et les autres allouées, de manière souvent temporaire, aux immigrants récents ou aux cadets sociaux (femmes et jeunes).

L'éventail des possibilités techniques offertes au petit producteur est réduit et résulte de compromis agronomiques, techniques et sociaux. Dans la Gnagna, le paillage est rare (15 % des parcelles visitées) en raison de la forte charge pastorale. Il est inexistant et inutile en pays *mafa*, où les parcelles de versants sont aménagées en terrasses. Si 41 % des exploitants de cette province possèdent une charrue asine, 18 % seulement du total l'utilisaient pour labourer en 2001 au Burkina. Étant donné la dispersion extrême du parcellaire et la surcharge de travail agricole, le semis hâtif sans labour permet de gagner du temps et reste très majoritaire (79 %). Il s'impose également en zone de montagne camerounaise compte tenu de l'exiguïté des parcelles. En ce qui concerne la fumure animale, moins du tiers des enquêtés burkinabè la pratiquent et encore, sur certaines parcelles seulement⁷. Les exploitants soucieux de la « durabilité » des systèmes de culture s'efforcent néanmoins

7. Malgré la taille du cheptel (3^e rang provincial au Burkina), le fumier reste rare en raison de la mobilité des troupeaux.

de nouer des « contrats de fumure » avec des pasteurs peuls transhumants, présents dans cet espace (17 % de la population). Au Cameroun, l'engrais organique est encore plus rare en raison de la faible taille du cheptel (embouche de case) et des très fortes densités rurales, supérieures à 100 habitants/km².

En ce qui concerne la gestion forestière, le bilan n'est pas meilleur dans les deux zones d'étude : fréquence des échecs pour les reboisements, maintien des pratiques de coupe dans les vieilles jachères. Mais une sélection d'espèces systématique, destinée à favoriser les arbres multi-usages (cueillette alimentaire, bois de cuisine ou de construction, médecine traditionnelle), est mise en place dans les champs proches de la concession. Si la diversification culturelle n'est pas le point fort des systèmes à base de sorgho en pays gourmantché, en revanche nous sommes en présence d'une véritable société agraire *mafa* qui fait de l'autonomie alimentaire sa priorité (associations à base de taro, patate douce, niébé, courge, maïs, riz pluvial et oseille).

Quant au processus de réduction de la jachère, il n'a pas la même signification selon les contextes agraires : il semble constituer un indicateur d'intensification positive dans les terroirs exigus et densifiés de l'Extrême-Nord du Cameroun alors qu'il renvoie à une situation diffuse d'insécurité foncière dans l'Est du Burkina Faso⁸.

La régulation sociale joue enfin un rôle décisif en termes de gestion des ressources disponibles ou mobilisables (bétail, greniers, revenus). Certes, la tendance générale est à la gestion prudente des stocks. Mais un certain nombre de phénomènes viennent gripper ce dispositif et aggraver les déficits : événements sociaux (fêtes et cérémonies), vols, pertes au stockage. Plus insidieuse encore est la ségrégation opérée dans l'accès aux disponibilités alimentaires : exclusion du repas, diminution du volume de la ration alimentaire, délocalisation familiale dans les hameaux de culture (terroirs de défriche pionnière), ordre temporel de consommation des greniers, « captage » financier de la vente du bétail. Jeunes, femmes et émigrants en constituent les principales « variables d'ajustement » afin de permettre aux familles de « passer la soudure » en zone gourmantché. Rien de tout cela chez les Peuls ou les Mafa où prédominent les toutes petites unités de production et de consommation. L'autonomie alimentaire et sociale des ménages est dans ce cas plus marquée mais les fragilise en cas de disette (Seignobos, 2000).

8. Dans cet espace agropastoral de colonisation agricole (peule en voie de sédentarisation, mossi depuis le Plateau Central saturé), une « jachère » peut être récupérée par un autre exploitant. Ceci implique le maintien d'un cycle annuel de cultures sans restitution de la fertilité.

STRATÉGIES ALIMENTAIRES DE RECOURS AU MARCHÉ

La marchandisation des ressources produites par les exploitations familiales et le phénomène croissant d'approvisionnement extérieur suscitent aujourd'hui encore de nombreuses interrogations, quand ils ne réactivent pas certains positionnements normatifs ou idéologiques, même si le marché a une longue histoire en Afrique (Grégoire, 1997).

Des avancées importantes ont été réalisées autour de cette question à partir du concept englobant de « capacité » mis en exergue par Amartya Sen. On accorde une plus grande attention désormais aux inégalités individuelles d'accès au marché au sein des ménages ruraux. Il s'agit par exemple du « droit » qu'ont les « cadets sociaux » (femmes et jeunes) à conserver l'usufruit de leur travail (argent ou récolte) ou à prendre des décisions dans une relative autonomie (Maxwell *et al.*, 1999). Ceci explique l'intérêt renouvelé pour des enquêtes détaillées de type « budget-consommation », la mise en place de programmes de diversification d'activités, avec une discrimination positive portée au « genre » au cours de la décennie écoulée.

Si, dans les États africains, rares sont ceux qui remettent désormais en cause l'idée même d'une régulation du système alimentaire par le marché, il n'en reste pas moins que certaines pratiques⁹ confortent un certain ostracisme vis-à-vis des commerçants (Grégoire 1990 ; Grégoire et Labazée, 1993). Certes, la gestion spéculative des stocks est une pratique répandue¹⁰. Ainsi, l'enquête réalisée en 2002 auprès de 80 commerçants de la province orientale de la Gnagna (Burkina Faso) a révélé que 70 % des sacs de mil et de sorgho étaient achetés avant la saison des pluies, dont la moitié seront revendus au cours de cette période (sur un volume de 70 600 sacs). Mais toute généralisation reste abusive étant donné la grande hétérogénéité de cette « catégorie » marchande : peu de points communs entre un agropasteur, commerçant de céréales, qui complète ses revenus monétaires par une activité commerciale de proximité, et un importateur jouant sur les différentiels transfrontaliers et saisonniers de prix entre bétail et céréales. Ainsi, dans l'Est du Burkina Faso comme dans l'Extrême-Nord du Cameroun, nombre de ventes et d'achats s'effectuent encore sur la base de relations personnalisées de proximité : elles empruntent plus à la logique de la dette reportée (dans le temps) ou transférée (entre individus) qu'à celle de l'offre et

9. Les stratégies de « maximisation des profits » vont de l'achat anticipé de la « récolte sur pied » à un prix fortement diminué, à l'octroi d'avances de trésorerie à des taux usuraires très élevés et passant par la revente de céréales fournies gratuitement par la communauté internationale.

10. Achat de céréales après récolte – lorsque les prix sont les plus bas, puis leur revente après stockage en période de soudure à des prix fortement renchérissés, compte tenu du décalage entre offre et demande.

de la demande dans le cadre d'un marché concurrentiel même si la volonté de maximiser les marges commerciales existe.

Peu d'études mettent encore en avant l'importance croissante d'une demande alimentaire rurale insatisfaite, variable en durée et en quantité, non seulement en cas de crise ponctuelle mais aussi lors des soudures alimentaires saisonnières récurrentes.

Dans ces deux types de situation, compte tenu de la capacité réduite des États à intervenir¹¹, des délais ou des carences dans la distribution de l'aide alimentaire d'urgence, voire des difficultés de ciblage des espaces et des populations vulnérables, la fourniture de denrées alimentaires dépend essentiellement de l'action des « opérateurs privés¹² » (Union européenne, 1999). Ils occupent une place centrale dans la régulation globale du système agro-alimentaire, par la réactivité qu'ils manifestent pour faire face à une demande variable, aléatoire et localisée dans des espaces souvent enclavés (Janin, 2004). Cette capacité opérationnelle dépend, pour une large part, de la maîtrise de l'ensemble des paramètres, qu'ils relèvent de l'information, de la logistique ou du financement. En milieu rural gourmantché, par exemple, ces commerçants tissent une trame vivace de relations d'échanges à travers le maillage serré des petits marchés ruraux de collecte ou des centres urbains de stockage et de dégroupage. Si les petits commerçants privilégient les relations directes avec les producteurs, les autres sont souvent à la tête de véritables réseaux, associant rabatteurs, informateurs, collecteurs et chauffeurs. Acteurs centraux de la régulation, les commerçants de céréales et de bétail sont confrontés à une diversité de missions qui dépassent le simple commerce : rendre solvables les producteurs, désenclaver les espaces ruraux, faire face aux variations saisonnières de la demande de consommation, participer à la logistique de l'aide d'urgence.

Tableau 2 – Part relative des différentes formes de recours alimentaire (en %)

	Vente de bétail	Épargne	Autre **	Total
Gourmantché *	42,7	25,9	31,4	100,0
Mafa	35,9	38,5	25,6	100,0

Source : enquêtes IRD/Univ. Ouagadougou/IEDES-Paris I (2001 et 2002) auprès de 615 ménages et IRD/INC/IEDES-Paris I (2004) auprès de 130 ménages.

* Moyenne calculée sur deux années.

** Regroupe les recours communautaires hors marché (aide alimentaire, emprunt financier, emprunt céréalier, aide financière, vente de biens).

11. Désengagement de l'État du commerce des vivres, avec la liquidation des Offices céréaliers et le rétablissement de la « vérité des prix ».

12. Tantôt appelés « commerçants », « intermédiaires », « collecteurs », « transporteurs » ou « importateurs ».

En dépit de leur caractère extensif, d'un fort enclavement géographique, les petites unités familiales sahéliennes de production enquêtées au Burkina Faso et dans l'Extrême-Nord du Cameroun sont fortement insérées dans le système d'échanges marchands dont elles dépendent pour leur survie alimentaire. L'économie de marché assure 70 à 75 % des recours effectués en cas de déficit (*cf.* tableau 2). Si la vente de bétail (petits ruminants et bovins) l'emporte logiquement en zone agro-pastorale burkinabè¹³, en zone camerounaise de montagne, l'épargne accumulée apporte une contribution décisive. Si l'effet de frontière avec le Nigeria ou la plaine du Diamaré semble jouer fortement, pour la commercialisation des « surplus » agricoles (14,7 %), le travail agricole rémunéré (11,5 %) ou le commerce illégal, le produit de la vente des petits ruminants n'est pas négligeable pour autant.

Cette « marchandisation » des actifs comporte néanmoins une forte prise de risque si la reconstitution du cheptel n'est pas réalisée au cours de l'hivernage suivant afin de pouvoir faire face au prochain épisode de soudure (Pirau *et al.*, 1996). De fait, lorsque les ressources monétaires, céréalières ou patrimoniales s'amenuisent, la dépendance économique des agriculteurs familiaux par rapport au marché tend à s'accroître pour devenir parfois exclusive (Larivière *et al.*, 1995). Ainsi, dans la province de la Gnagna, 85 % des céréales consommées au cours de la période de soudure provenaient des achats réalisés sur le marché. L'approvisionnement extérieur fourni par le marché couvrait 48 % des besoins alimentaires annuels des ménages ruraux en 2001 (contre 29 % en 2002 où le phénomène de soudure alimentaire était moins marqué). Et on observait des écarts zonaux importants même à faible distance : 26,5 % dans la partie soudano-sahélienne contre 53,3 % dans la zone sahélienne en 2002. En zone de montagne camerounaise (monts Mandara), le marché jouait un rôle direct non moins vital : en 2003, la part des céréales achetées pour la consommation représentaient 43 % de la ration annuelle des exploitants familiaux. Ce pourcentage particulièrement élevé s'explique par les faibles rendements du mil cultivé au cours de la campagne agricole 2003 et parfois par les effets de substitution d'une céréale à l'autre.

En réalité, le volume des achats réalisés sur le marché n'est sans doute pas l'indicateur le plus pertinent du niveau de dépendance effective. Étant donné la variabilité des ressources monétaires et la volatilité inversée du prix des céréales locales (mil, sorgho, maïs) et du bétail, le pouvoir d'achat réel

13. La vente de bétail représentait 37 % des revenus annuels nets en 2001 dans la Gnagna.

des agro-éleveurs familiaux fluctue fortement au cours de l'année¹⁴. De fait, ces fluctuations saisonnières constituent des indicateurs instantanés sur lesquels s'appuient presque tous les commerçants pour organiser leur stratégie commerciale. Il en résulte une rapide et forte dépréciation de la valeur du bétail mis sur le marché. Ce qui a pour effet d'accroître, en retour, la précarité des ménages ruraux qui ne peuvent soutenir leur effort d'achat.

CONCLUSION

L'économie de marché (sa place, ses atouts, ses contraintes) a nourri nombre de réflexions théoriques, tantôt critiques, tantôt positives, s'appuyant sur des cadres normatifs et idéologiques contrastés depuis les Indépendances, sans qu'aucune ne parvienne à s'imposer définitivement¹⁵. Le caractère multiforme pernicieux des crises alimentaires au Sahel a montré qu'il était vain d'espérer assurer un niveau satisfaisant et stable d'approvisionnement familial – en raison de la variabilité et de la dégradation des conditions de production et surtout de l'évolution défavorable du ratio hommes/ressources – même si les tentatives « productivistes » se maintiennent¹⁶. Le « marché » est donc considéré aujourd'hui comme un élément clé de lutte contre la pauvreté rurale, l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires, quel que soit le contexte agricole, politique et sociétal.

De fait, puisque l'insécurité alimentaire semble constituer un invariant en Afrique sub-saharienne, pourquoi les populations rurales concernées, à l'instar des citadins, ne pourraient-elles pas se satisfaire d'une alimentation extérieure bon marché ? Cet argument fort laisse toutefois de côté l'aspect identitaire des aliments et l'incapacité physique ou économique des plus pauvres à y accéder, compte tenu de revenus monétaires souvent aléatoires et incertains. Que penser également des « stratégies » de diversification d'activités, si souvent mises en avant par les développeurs et qui ne sont souvent que des recours transitoires et aléatoires aux marges de la survie ? Quant à la volatilité des termes de l'échange entre bétail et céréales, phénomène fortement aggravant de l'insécurité et de la vulnérabilité, on peut s'étonner que

14. Dans la Gnagna, sur trois campagnes successives (2000, 2001, 2002), l'écart moyen déclaré par les acheteurs familiaux (entre le prix minimum et le prix maximum d'achat du *yorouba* de mil ou de sorgho) s'établissait comme suit : + 57 % ; + 81 % ; + 93 %.

15. La question de la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire est ainsi passée de « l'autosuffisance », à « l'indépendance » et à celle de « l'autonomie » pour resurgir avec la « souveraineté ».

16. *Via* des projets hydro-agricoles, favorisant un usage massif d'intrants onéreux, ou des programmes coûteux de gestion de terroirs et de développement régional intégré aux résultats mitigés.

les mêmes décideurs aient pu plaider tout à la fois pour une dérégulation étatique et un renforcement illusoire des capacités paysannes de négociation.

Enfin, si les réseaux marchands se révèlent efficaces pour fournir des denrées dans les espaces enclavés, les cas d'ententes oligopolistiques, de stockage spéculatif ne sont pas de nature à favoriser une sécurisation alimentaire durable. On ne saurait bien évidemment leur imputer la responsabilité d'une insécurité dans laquelle l'ensemble des acteurs collectifs et individuels a sa part. En Afrique sahélienne, l'économie de marché révèle ainsi toute son ambivalence, faite de nécessité et de contingence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BINGEN, J., SERRANO, A. et J. HOWARD (2003), "Linking farmers to markets: different approaches to human capital development", *Food Policy*, vol. 28, p. 405-419.
- CAMBRÉZY, L. et P. JANIN (2003), « Le risque alimentaire en Afrique », p. 88-103, in: Y. Veyret (éd.), 2003, *Les risques*, coll. « Dossiers des images économiques du monde » (DIEM), SEDES, 255 p., novembre 2003, Paris.
- COULTER, J. et G. ONUMAH (2002), "The role of warehouse receipt systems in enhanced commodity marketing and rural livelihoods in Africa", *Food Policy*, vol. 27, p. 319-337.
- COUR, J.-M. (2001), "The Sahel in West Africa: countries in transition to a full market economy", Elsevier, *Global Environmental Change*, vol. 11, p. 31-47.
- COURADE, G. (1996), « Entre libéralisation et ajustement structurel : la sécurité alimentaire dans un étau », John Libbey Eurotext, Aupelf-Uref, *Cahiers d'études et de recherches francophones (Agricultures)* 1996 ; vol. 5, n° 4, p. 221-227, Paris.
- COURADE, G. (1998), « Ajustement structurel et ouverture des marchés : moins de pénuries, mais de nouveaux risques alimentaires », *Revue canadienne d'études et de développement*, vol. XIX, n° sp., p. 123-139.
- GRÉGOIRE, E. (1997), « Les grands courants d'échanges sahéliens : histoire et situations présentes », p. 121-141, in: C. Raynaud (éd.) *Sahels – Diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 430 p., Paris.
- GRÉGOIRE, E. (1990), « L'État doit-il abandonner le commerce des vivres aux commerçants ? », Karthala, *Politique Africaine*, n° 39, p. 63-70, Paris.
- GRÉGOIRE, E. et P. LABAZÉE (éds) (1993), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest – Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Karthala, 262 p., Paris.
- HALLAIRE, A. (1991), *Paysans montagnards du Nord-Cameroun. Les Monts Mandara*, coll. « À travers champ », Ird, 246 p., Paris.
- JANIN, P. (2004), « La gestion spatio-temporelle de la soudure alimentaire dans le Sahel burkinabè », PUF, *Revue Tiers-Monde*, n° 180, octobre-décembre 2004, p. 909-933, Paris.

- JANIN, P. et Y. MARTIN-PRÉVEL (2005), « Des indicateurs à l'action : vulnérabilité alimentaire et sécurité nutritionnelle en milieu rural sahélien burkinabè », 18 p. (à paraître dans le *Canadian Journal of African Studies*).
- LARIVIÈRE, S., MARTIN, F. et K. SAVADOGO (1995), « Stratégies des ménages ruraux en matière de sécurité alimentaire dans un contexte d'ajustement structurel : le cas de la province du Passoré au Burkina Faso », PUG, *Économies et sociétés* (série Développement agro-alimentaire), AG 22 (3-4), p. 145-165, Grenoble.
- MAXWELL, D., CLEMENT AHIADÉKE, C., CAROL LEVIN, C., ARMAR-KLEMESU, M., ZAKARIAH, S. et G.-M. LAMPTEY (1999), "Alternative food-security indicators: revisiting the frequency and severity of 'coping strategies'", *Food Policy*, vol. 24, p. 411-429.
- PAARLBERG, R. (2000), "The weak link between world food markets and world food security", *Food Policy*, vol. 25, p. 317-335.
- PIRAU, M., BULDGEN, A., DRUGMANT, F., FALL, M. et R. COMPÈRE (1996), « Adaptation des stratégies paysannes aux risques climatiques et à la pression démographique en zone soudano-sahélienne », John Libbey Eurotext, Aupelf-Uref, *Cahiers d'études et de recherches francophones (Agricultures)*, n° 5, p. 99-108, Paris.
- RAYNAUT, C. (2001), "Societies and nature in the Sahel: ecological diversity and social dynamics", *Global Environmental Change*, n° 11, p. 9-18, Paris.
- SEIGNOBOS, C. (2000), *Atlas de la province Extrême-Nord du Cameroun*, Minrest-Ird, 176 p., Paris.
- TEYSSIER, A., MAGRIN, G. et G. DUTEURTRE (2002), « Faut-il brûler les greniers communautaires ? quelques éléments de réflexion pour des politiques de sécurité alimentaire en zone sahélo-soudanienne », Colloque Méga-Tchad, 19 p.
- TURNER, M.-D. et T.-O. WILLIAMS (2002), "Livestock Market Dynamics and Local Vulnerabilities in the Sahel", *World Development*, vol. 30, n° 4, p. 683-705.
- UNION EUROPÉENNE (1999), *Les flux céréaliers, les stocks commerçants et la stratégie des commerçants de céréales au Burkina Faso*, Rapport définitif, Délégation de la Commission européenne au Burkina Faso, 71 p.